

Quelle industrie spatiale ?

Un constat : la France et l'Europe ne sont pas au rendez-vous de l'essor de l'activité du spatial. Alors que les Etats-Unis poursuivent et accélèrent leurs efforts d'investissements, de recherche et développement et que parallèlement des nouveaux entrants émergent en faisant un effort sans précédent pour rattraper leur retard et devenir des acteurs importants (Chine, Inde) la France et l'Europe sont en retrait.

Les efforts budgétaires consentis à travers des programmes ciblés ou pour parvenir à maintenir une activité lanceur (seule garante de l'indépendance de l'accès à l'espace et de la souveraineté française et européenne) n'ont pas permis de maintenir l'Europe et la France à son rang dans le concert des nations du spatial.

Les raisons de cette situation sont de nombreux ordres :

- Un effort public et privé totalement insuffisant car si les sommes peuvent sembler importantes elles ne font que combler le recul d'investissement des années précédentes. En point de PIB, les efforts faits nous ramènent au niveau des années 80, alors que les autres pays acteurs du secteur sont largement au-delà en matière d'effort budgétaire que celui-ci soit public ou privé.
- Des investissements publics pilotés pour une part par les intérêts court-termistes des industriels dans un environnement de concurrence permanente entre les pays européens qui, pour un certain nombre d'entre eux, souhaitent se tailler une part dans l'activité au détriment des industriels historiques d'origine française.
- Un acteur public affaibli et renvoyé vers une position subalterne que ce soit pour élaborer et proposer une stratégie en matière spatiale ou pour la mettre en place.
- Un environnement européen qui privilégie la compétition permanente entre les pays et leurs grands groupes industriels au détriment de la coopération industrielle, de l'efficacité et de la réponse aux besoins.
- Une absence sur la scène internationale face aux Etats-Unis qui opèrent des choix impactant pour l'avenir mondial du secteur spatial et remodelent à leur profit les politiques d'accès et d'exploitation de l'espace.
- Une recherche de plus en plus sacrifiée handicapée par une vision utilitariste et mercantiliste et une croyance économique réfutée par les faits mais toujours dominante.

L'essentiel de la stratégie spatiale française actuelle est fondé sur la croyance qu'en déversant des subventions sur des acteurs nouveaux, s'autoproclamant « start-up », un nouveau tissu industriel innovant et disruptif apparaîtrait. Cette croyance dans l'émergence d'un new-space fruit du génie de quelques inventeurs providentiels, d'investisseurs éclairés s'appuie sur des récits légendaires qui mettent en leur centre des personnages tel qu'Elon Musk. Ces récits occultent soigneusement le rôle central de la NASA, c'est-à-dire d'un organisme public, qui a largement soutenu SpaceX lui permettant d'utiliser des technologies développées sur fonds publics, déversant des milliards de dollars par le biais de contrats particulièrement généreux, la subventionnant quand l'entreprise était dans les difficultés.

Le « new-space » n'est pas né du marché ni de la volonté d'entrepreneurs visionnaires. Il est né de la volonté de la personne publique américaine qui notamment a voulu échapper à sa dépendance aux lanceurs russes pour acheminer ses astronautes. Ce sont les besoins des acteurs publics qui ont dicté les choix et conduit à l'émergence et au renforcement du tissu industriel du secteur spatial américain.

Parallèlement, les industriels du « old-space » en France et en Europe de plus en plus piloté à court terme déploient des stratégies qui conduisent à comprimer toujours plus la masse salariale en réduisant les emplois (2500 suppressions de poste en Europe annoncés ce jour chez ADS, 1300 postes chez TAS), à abandonner des pans entiers d'activités de R&D sacrifiant leur productivité hors coûts à long terme. Ces politiques ont conduit ces industriels à manquer un certain nombre de virages technologiques tels que la propulsion électrique ou les lanceurs récupérables.

Dans le même temps, le choix des tutelles a été de donner un rôle toujours plus central aux industriels, aux intérêts privés pour élaborer la stratégie spatiale nationale. La mise en place du Cospace est en cela représentative tout comme le choix de donner l'entière responsabilité du développement d'Ariane 6 à l'industrie.

Les résultats de cette politique sont malheureusement éloquentes : un lanceur qui arrive avec plusieurs années de retard et qui est déjà considéré par certains comme obsolète, la perte, que l'on peut espérer temporaire, de l'accès souverain à l'espace, des industriels satellitaires qui poursuivent une politique « malthusienne » et détruisent des emplois et des capacités.

Il est pourtant possible de retrouver une capacité scientifique, technique et industrielle dans le secteur spatial français et européen.

Pour cela, il faut redonner toute sa place à un acteur qui a été à l'origine de l'émergence et de la croissance du secteur spatial : la personne publique.

Alors que partout ailleurs dans le monde, les agences nationales sont renforcées et voient leurs moyens croître, le choix fait par la France a été de réduire les effectifs de son agence nationale, de geler la masse salariale pendant plusieurs années, de baisser la part de son budget affecté aux projets nationaux et multilatéraux.

Dans le même temps, il lui a été dénié le rôle qui fut le sien pendant de très nombreuses années, d'élaborer, proposer et mettre en œuvre la politique spatiale nationale.

L'originalité du modèle français et qui a été à l'origine de sa réussite est l'existence d'un établissement public cumulant les rôles d'agence et de centre technique. Ce faisant le CNES parce qu'il était un centre technique d'excellence était en capacité d'analyser et de proposer des projets, de la R&D, d'évaluer les propositions des industriels et de les challenger, de conduire et faire conduire des programmes innovants dont les retombées technologiques ont, pendant des années, donné un avantage compétitif aux industriels (exemple satellites de télécom).

Parce qu'en tant qu'agence, cet établissement public industriel et commercial a un pied du côté de la recherche et des laboratoires et un autre du côté de l'industrie, il peut être un pont entre ces deux univers et permettre des transferts technologiques, ouvrir des voies de recherche, être un passeur entre les laboratoires et l'industrie.

De même, il accompagne la science et la soutien en développant ou faisant développer des instruments par l'industrie, en mettant à disposition des laboratoires de recherche des moyens, des données.

En ayant une connaissance des besoins et des attentes de l'industrie comme de la science, le CNES est l'organisme dont le positionnement lui permet d'avoir la meilleure visibilité et la meilleure compréhension des enjeux, des défis, des besoins de l'ensemble du secteur spatial. C'est pourquoi il faut lui rendre le rôle central qui fut le sien dans l'élaboration et la réalisation de la politique spatiale nationale.